

## BREVES HEBDOMADAIRES

## CHINE CONTINENTALE

VISITE D'ÉTAT DE XI JINPING EN FRANCE ([ici](#))ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

**Endettement** : un rapport de deux des principaux think tank chinois indique une baisse du ratio d'endettement en 2018

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

**Ouverture financière** : les autorités chinoises signalent leur volonté d'ouvrir davantage le secteur financier

**Recapitalisation des banques** : China Citic Bank Corp et ICBC prévoient d'émettre des obligations perpétuelles pour un montant de 40 Mds RMB et de 80 Mds RMB respectivement

**Ouverture financière** : les autorités chinoises autorisent la première joint-venture d'assurance retraite sino-étrangère

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

**Relations Italie-Chine** : visite d'État de Xi Jinping en Italie, signature d'un MoU sur la Belt and Road Initiative

**Accès au marché**: Li Keqiang précise le calendrier et la nature des futures mesures d'ouverture pour les investisseurs étrangers

**Investissements sortants**: le CFIUS intervient contre le rachat de l'application Grindr par un investisseur chinois

**Relations Canada-Chine** : la Chine bloque une deuxième société canadienne exportatrice de colza

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

**Industrie** : la Chine promet de réduire l'intervention de l'Etat dans le secteur industriel et d'ouvrir son secteur manufacturier aux étrangers (Miao Wei)

**Automobile** : la Chine réduit ses subventions aux véhicules électriques

**TIC** : ZTE a enregistré des pertes de 1 Md USD (890 M EUR) en 2018

**Economie numérique** : des géants du numérique et des constructeurs automobiles chinois s'allient pour mettre en place une coentreprise capable de rivaliser avec Didi dans le secteur des VTC

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

**Aviation**: retrait du certificat de navigabilité du Boeing 737 Max 8 par la CAAC et commande record pour Airbus en Chine

**Développement durable** : couverture limitée dans la presse chinoise des sujets environnementaux évoqués pendant la visite du Président chinois en France

**Développement durable** : réunion de haut niveau des « Amis de l'Accord de Paris » à l'Université Tsinghua à Pékin les 25 et 26 mars

**Développement durable** : visite de la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique du 19 au 24 mars en Chine



**Energie / Transports** : priorité au développement de la filière « mobilité hydrogène » en Chine  
**Transports** : le Ministère des transports annonce un plan de réduction des coûts logistiques

## **HONG KONG ET MACAO** ([ici](#))

**Commerce** : signature le 26 mars d'un accord de libre échange et d'investissement entre Hong Kong et l'Australie

**Commerce** : chute des exportations de Hong Kong

**Aviation** : Cathay Pacific annonce la reprise de HK express pour 628 M USD

**Banques** : premières licences de banque virtuelle délivrées à Hong Kong le 27 mars 2019



## VISITE D'ÉTAT DE XI JINPING EN FRANCE

### Relations France-Chine : visite d'État du président chinois Xi Jinping en France

Le Président chinois Xi Jinping a achevé, mardi 26 mars, une visite d'État de trois jours en France, marquée par des escales à Nice et à Paris. Dans la capitale, M. Xi s'est entretenu avec le Président de la République, le Premier ministre, ainsi que les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les deux chefs d'État ont également rencontré les membres du Conseil d'entreprises franco-chinois, réuni pour l'occasion. Les deux Présidents ont aussi clôturé – aux côtés de la Chancelière allemande Angela Merkel et du président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker – un séminaire sur la gouvernance mondiale.

La visite a débouché sur la signature d'une déclaration conjointe en 37 points sur la préservation du multilatéralisme et l'amélioration de la gouvernance mondiale (lien ci-dessous). 13 accords régaliens et institutionnels ont été signés, parmi lesquels la signature d'une liste de projets pilotes pour la coopération en pays tiers, la conclusion d'un accord levant l'embargo chinois sur les importations de viandes de volaille originaires de France, et la formalisation d'un « protocole mollusque » ouvrant le marché chinois à l'ensemble des mollusques français.

Sur le volet commercial, la visite a coïncidé avec la signature de 15 grands contrats, notamment :

- Sur l'aéronautique avec (i) la vente de 300 avions Airbus (290 avions de la famille A320 et 10 appareils A350) pour un montant cumulé de près de 32 Mds € au prix catalogue et (ii) un contrat entre Liebherr et COMAC ;
- Sur la transition énergétique et le climat avec EDF (d'une part un projet éolien off-shore de Dongtai et d'autre part des services énergétiques à Wuhan), Fives (accord avec *China National Building Materials*), Quadran et BPI France (énergies renouvelables), *Schneider Electric* (accords stratégiques d'une part avec *Bank of China* et d'autre part avec *Power construction Corp.*) ;
- Sur l'espace avec un contrat d'imagerie satellitaire entre Airbus et *Twenty First Century Aerospace Technology Co.* ;
- Sur le transport maritime avec la construction de 10 navires par *China State Shipbuilding Corp.* pour CMA-CGM ;
- En matière financière, BNP Paribas, Eurazéo et le fonds souverain China Investment Corporation (CIC) ont signé un MoU portant sur la création d'un fonds de coopération franco-chinois qui devrait investir entre 1 Md EUR et 1,5 Md EUR pour appuyer le développement d'entreprises françaises en Chine. En outre, BNP Paribas a également signé un mémorandum sur les cofinancements avec Bank of China pouvant atteindre près de 6 Mds EUR sur les trois prochaines années (accord de coopération global à long terme pour le financement de projets en pays tiers).

[Lire la déclaration conjointe sur le multilatéralisme](#)

[Consulter la liste des livrables adoptés](#)

## ECONOMIE GENERALE

### Endettement : un rapport de deux des principaux think tank chinois indique une baisse du ratio macroéconomique d'endettement en 2018

Le rapport "China Leverage Ratio Progress 2018 Report" (中国杠杆率进程2018年度报告) publié le 20 mars par la *Chinese Academy of Social Sciences institute of Economics* et la *National Institution for Finance and Development* indique une baisse du ratio d'endettement qui serait passé à 243,7% en 2018 (contre 244% en 2017), marquant la première baisse depuis 2011. En outre, cette baisse contraste nettement avec les chiffres de la dernière décennie (+99 pp entre 2008 et 2016). La légère baisse de 2018 a été le fait de la baisse de l'endettement des entreprises non financières à 153,6% contre 158,2% en 2017, entraînée par la baisse du ratio d'endettement des entreprises privées. Le secteur des ménages a enregistré l'expansion la plus rapide du d'endettement en 2018, avec une hausse de +3,8 pp (53,2% en 2018 contre 49,4% en 2017) alors supérieure à l'augmentation moyenne annuelle de +3,5 pp des dix dernières années (augmentation cumulée de 35,3 pp). Le ratio d'endettement des administrations publiques chinoises a enregistré une légère augmentation à 37% contre 36,4% en 2017, avec un ratio de 16,5% pour l'Etat central (contre 16,4% en 2017) et 20,4% pour les administrations locales (20,1% en 2017).

Dans le détail, le rapport avertit contre l'endettement rapide des ménages, dont la dynamique est comparée à celle des Etats-Unis sur la période 2000-2007. Les prêts hypothécaires (54% de l'endettement total des ménages) constituent toujours le principal canal de l'endettement des ménages avec une croissance de +17,8% en 2018. En outre, si l'encours des prêts de court terme à la consommation se semble pas élevé, le rapport observe une accélération de la croissance de ces prêts ces dernières années (+29,3% en 2018). En outre, les auteurs notent que si le phénomène d'utilisation des emprunts à la consommation pour financer les acomptes immobiliers semble avoir été contrôlé par les autorités, entraînant une décélération de la croissance des emprunts à court terme (+40% en 2017 contre +29,3% en 2018), le taux de croissance des emprunts à court terme demeure largement supérieur aux autre taux de croissance des prêts aux ménages.

Du côté des entreprises non financières, le rapport note la poursuite du désendettement en 2018. Ainsi le ratio total d'endettement des entreprises non financières est passé à 153,6% contre 158,2% fin 2017 et 161,4%, alors plus haut historique, au T1 2017. En 2018, le total des passifs des entreprises publiques a augmenté de +16% tandis que le total des passifs « des entreprises industrielles dominées par le secteur privé » n'a augmenté que de +2,9%, entraînant une hausse de la proportion de la dette des entreprises d'Etat (estimée à 66,9% en 2018 contre 61,4% en 2017 et 55% en 2015) par rapport à l'endettement total des entreprises non financières. Finalement, le rapport souligne que 50% de la dette des entreprises d'Etat est serait en réalité de la dette des plateformes de financement des gouvernements locaux (ou *local government financing vehicles*, LGFVs) « qui ont un lien direct avec les autorités locales », ce qui gonfle le ratio d'endettement des sociétés non financières.

Le rapport indique néanmoins un ralentissement de la croissance de la dette implicite des administrations locales. Fin 2018, les « urban investment bonds », qui « constituent une part importante de la dette implicite des administrations locales », ont augmenté de +8%, contre une moyenne annuelle de +20% entre 2004 et 2016. Néanmoins, le rapport souligne qu'une « politique plus lâche » à court terme vis-à-vis de ces « urban investment bonds » pourrait être adoptée compte tenu de la « pression de maintenir une croissance économique stable ». Le rapport souligne que le



nombre de projets de partenariats public-privé (PPP) « au stade initial/de mise en œuvre » a nettement diminué, ce qui « entrainera une baisse du ratio d'endettement implicite des administrations locales ». Concernant les dépenses en investissements en infrastructures, « le contrôle stricte de la dette des administrations locales » et la « responsabilité à vie des responsables locaux » ont largement affecté les sources de financement de ces investissements, qui ont alors connu une croissance de +3,8% en 2018 contre +19% en 2017.

Pour 2019, le rapport souligne la priorité accordée par le gouvernement à la réforme financière du côté de l'offre (*supply side financial reform*), qui met l'accent sur « l'accès au financement pour l'économie réelle ». Le rapport souligne alors « trois principaux aspects » de cette réforme: (i) accès au financement pour les PME et développement d'institutions financières adaptées spécialisées dans les services au secteur privé ; (ii) réforme du marché des capitaux (nouvelle plateforme boursière dédiée aux valeurs technologiques à Shanghai, développement du financement par actions et élargissement des canaux de financement par obligations des PME) ; (iii) la « dual-track interest rate liberalization », en vue d'améliorer les mécanismes de pricing des institutions financières (et ainsi mieux répondre aux besoins du secteur privé).

Pour mémoire, les dernières estimations de la Banque des règlements internationaux (T3 2018 publiées en mars 2019) étaient de 252.7% pour l'endettement total du secteur non financier, de 51,5% pour les ménages, de 152% pour les sociétés non financières et de 48,3% pour le secteur public (Etat central et autorités locales).

*Retour au sommaire ([ici](#))*



## BANQUE ET FINANCE

### Ouverture financière : les autorités chinoises signalent leur volonté d'ouvrir davantage le secteur financier

Le *China Development Forum* a réuni à Pékin du 23 au 26 mars des personnalités des sphères publique, économique, entrepreneuriale et académique. Les autorités chinoises, dont la Banque centrale (PBoC), le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) et le régulateur des valeurs mobilières (CSRC), ont particulièrement souligné leur volonté d'ouvrir davantage le secteur financier dans un contexte de ralentissement économique et de tensions commerciales avec les Etats-Unis. Néanmoins, rien de concret n'a été à ce stade avancé, ce qui pourrait relever également d'un aspect tactique : ne pas révéler de mesures avant la conclusion des négociations CN-US. Ainsi, le 16 mars l'ancien gouverneur de la PBoC Zhou Xiaochuan avait signalé « it's a negotiation game » en évoquant les annonces d'ouverture du secteur financier.

Dans le détail, le discours du gouverneur de la Banque centrale, Yi Gang, souligne l'importance de l'ouverture du secteur financier dans un contexte d'accès limité au financement pour les PME/secteur privé. L'ouverture permettrait notamment d'augmenter l'offre de services financiers par l'introduction de nouveaux services, produits et institutions financières. Le gouverneur reconnaît également que le « degré d'ouverture n'est pas élevé et qu'il est possible d'apporter maintes améliorations ». Pour ouvrir davantage le secteur financier, le gouverneur annonce « qu'une égalité de traitement devra être appliquée pour les entreprises chinoises et étrangères en termes d'exigences réglementaires et de standards » (participations en capital, forme d'établissement, shareholder qualification, champ d'activité et nombre de licences). Du côté des marchés financiers, Yi Gang signale plus de « connexions entre les marchés de capitaux chinois et étrangers », par une amélioration du programme QFII et des Shanghai- Hong Kong Connect et Shenzhen- Hong Kong Connect. Il cite également les remarques faites par le Président Xi Jinping : « concernant l'amélioration des services financiers et la prévention des risques, la composante clé du processus est *to deepen reform and opening up* ».

Pour mémoire, le Président Xi Jinping a donné la priorité à la « *supply-side financial reform* » le 22 février dernier et le rapport de travail du gouvernement pour 2019 soulignait particulièrement l'ouverture du secteur financier. Ainsi, dans un contexte de réduction tendancielle de l'excédent courant, de mauvaise allocation des ressources financières et du manque de diversification des services financiers, la Chine poursuit son engagement au plus haut niveau de l'Etat dans une campagne d'ouverture du secteur financier. Cette campagne de promotion s'est caractérisée notamment par une série d'annonces de libéralisations lors du Forum de Davos en 2017, du Forum de Bo'ao en avril 2018 puis de la Foire de Shanghai en novembre 2018. Ces opportunités se sont notamment matérialisées, entre autres, avec les annonces d'Allianz concernant l'acquisition de la participation résiduelle de sa co-entreprise fin novembre, d'UBS fin novembre (première banque étrangère à pouvoir prendre une participation majoritaire dans une société de courtage chinoise), de S&P début 2019 (activité de notation de crédit obligataire dans le secteur interbancaire), de Nomura début mars (création d'une coentreprise de valeurs mobilières) et d'American Express (coentreprise avec Zhejiang Lianlian Group pour la mise en place d'un réseau de cartes bancaires).

## Recapitalisation des banques : *China Citic Bank Corp* et *ICBC* prévoient d'émettre des obligations perpétuelles pour un montant de 40 Mds RMB et de 80 Mds RMB respectivement

*China Citic Bank Corp.* et *ICBC* prévoient d'émettre des obligations perpétuelles — obligations sans maturité fixe et qui peuvent verser des intérêts à perpétuité — d'un montant total de 40 Mds RMB et de 80 Mds RMB en vue d'une recapitalisation. Ni les dates d'émission ni les coupons n'ont été précisés.

Pour *ICBC*, première banque chinoise et mondiale en termes de capitalisation, l'émission des obligations perpétuelles aurait pour objectif, entre autres, de satisfaire aux nouvelles normes internationales en matière de *Total loss-absorbing capacity* (TLAC) d'ici 2025. En effet, *ICBC* figure sur la liste des banques « d'importance systémique mondiale » (G-SIB) désignées par le FSB. Au T3 2018, les ratios de fonds propres de *Industrial and Commercial Bank of China*, *China Construction Bank*, *Agricultural Bank of China* et *Bank of China* étaient de respectivement 14,8%, 16,2%, 14,9% et 14,2%, encore loin des objectifs réglementaires du TLAC.

*ICBC* a également publié ses résultats pour le T4 2018 le 28 mars, dévoilant pour la première fois depuis le T3 2016 une croissance atone du bénéfice net (58 Mds RMB soit 7 Mds USD).

En outre, si le ratio de créances douteuses d'*ICBC* a diminué de 0,03 pp en 2018 (à 1,52% fin 2018), la banque a augmenté ses provisions pour créances douteuses (de 160 Mds RMB, à 176% de ces créances douteuses fin décembre contre 154% fin 2017) dans un contexte de ralentissement économique.

En effet, depuis le début de la campagne contre le désendettement et d'assainissement du secteur financier, les banques subissent une pression croissante pour répondre aux exigences d'adéquation des fonds propres, les nouvelles règles sur le *shadow banking* demandant de mettre davantage de capital de côté afin de couvrir leurs actifs hors-bilan. En outre, elles ont utilisé beaucoup de capital pour céder leurs créances douteuses.

Pour mémoire, les autorités ont confirmé le 6 mars l'existence d'une nouvelle réglementation bancaire favorable à la reconnaissance et au traitement des prêts non-performants. En 2018, les banques ont augmenté leurs capitaux de 466 Mds RMB au moyen, entre autres, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, et d'obligations convertibles.

## Ouverture financière : les autorités chinoises autorisent la première joint-venture d'assurance retraite sino-étrangère

Le régulateur des banques et des assurances (CBIRC) a annoncé le 20 mars avoir autorisé *Heng An Standard Life (HASL)*, une joint-venture entre l'assureur écossais *Standard Life Aberdeen PLC* and *Tianjin TEDA International*, afin d'établir une société d'assurance retraite. Le directeur général de *Standard Life Aberdeen PLC* a ainsi souligné que « le marché chinois des assurances retraite s'engage dans un processus de réformes fondamentales compte tenu du vieillissement rapide de la population (250 M de personnes âgées de plus de 60 ans d'ici 2020, avec une population en âge de travailler qui décroît). Le communiqué de presse de *Standard Life Aberdeen* prévoit également « l'évolution de la Chine d'un système essentiellement axé sur des pensions versées par l'Etat vers un système avec pour focale l'épargne individuelle ». Toujours selon le communiqué de presse, des réformes de long-terme, dont le développement d'incitations fiscales à l'épargne, serait enclenchées en vue de soutenir cette transition.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)



## ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

### Relations Italie-Chine : visite d'État de Xi Jinping en Italie, signature d'un MoU sur la Belt and Road Initiative

Le Président chinois Xi Jinping s'est rendu en Italie pour une visite d'État de deux jours, les 22 et 23 mars. A cette occasion, les deux parties ont signé une déclaration conjointe sur le partenariat stratégique sino-italien. En matière commerciale, dans le cadre de ce communiqué, la Chine et l'Italie manifestent leur intention de « combattre toutes les formes de protectionnisme [...] de maintenir la centralité de l'OMC et de coopérer à sa réforme nécessaire ». Les deux parties qualifient également de « priorité centrale » la négociation d'un accord UE-Chine sur les investissements « ambitieux » ; elles marquent leur soutien aux négociations de l'accord UE-Chine sur la protection des indications géographiques. Sur le plan bilatéral, la Chine et l'Italie soulignent leur « objectif commun d'un rééquilibrage graduel par le haut des relations commerciales, et d'un accroissement des investissements réciproques ». Elles insistent sur la nécessité de « garantir un *level-playing field* et un respect entier de la propriété intellectuelle ».

En outre, l'Italie est devenue le premier pays du G7 à conclure un *Memorandum of Understanding* avec la Chine sur la coopération dans le cadre de l'initiative chinoise de la Ceinture et de la Route. En vertu de cet accord, les deux parties marquent leur volonté de renforcer leur coopération dans le cadre de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB), ainsi que dans le domaine des transports, de la logistique et des infrastructures ; du commerce et des investissements (« sans entraves ») ; de la finance ; des échanges humains ; et du développement vert. Outre ce MoU, la Chine et l'Italie ont conclu 18 accords institutionnels, notamment en matière agricole (protocoles pour l'exportation en Chine de fruits frais, de viande porcine congelée, de semences bovines) et de e-commerce, ainsi que 10 accords commerciaux, dont un accord de coopération entre le Port de Trieste et la *China Communications Construction Company*.

[Lire la déclaration conjointe \(en italien\)](#)

[Lire le \*Memorandum of Understanding\* sur BRI](#)

### Accès au marché : Li Keqiang précise le calendrier et la nature des futures mesures d'ouverture pour les investisseurs étrangers

Le 28 mars 2019, dans un discours donnée à l'occasion du Forum de Bo'ao, le Premier Ministre Li Keqiang a fourni des précisions quant aux prochaines mesures d'ouvertures de marché pour les investisseurs étrangers. En particulier, le Premier ministre a annoncé la publication d'ici fin juin d'une nouvelle version de la liste négative nationale pour les investissements étrangers, de la liste négative applicable aux zones pilote de libre-échange, ainsi que du catalogue des secteurs encouragés pour les investisseurs étrangers. Les ouvertures viseraient les secteurs des télécommunications à valeur ajoutée, les institutions médicales, l'éducation, les transports, les infrastructures, et l'énergie. Par ailleurs, M. Li a annoncé que les réglementations de mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'investissement étranger seront rédigées le plus rapidement possible ([voir brèves de la semaine du 11 mars 2019](#)), et entreront en vigueur le 1 janvier 2020, en même temps que la Loi sur l'investissement étranger.



## Investissements sortants : le CFIUS intervient contre le rachat de l'application Grindr par un investisseur chinois

Plusieurs médias, dont l'agence de presse *Reuters*, révèlent que le *Committee on Foreign Investment in the United States* (CFIUS) aurait demandé à l'entreprise chinoise Kunlun de revendre ses parts dans l'application américaine de rencontres homosexuelles Grindr. Kunlun avait fait l'acquisition de Grindr en deux temps - première offre en 2016 pour obtenir une participation majoritaire puis seconde offre en 2018 pour obtenir 100% des parts - sans notifier l'opération auprès du CFIUS. Une telle opposition *a posteriori* du CFIUS (après qu'une opération d'acquisition ait été réalisée) est rare. Selon des sources anonymes citées dans la presse, la décision du CFIUS de s'opposer au rachat a été motivée par la crainte de l'administration américaine que les autorités chinoises puissent accéder à des données personnelles sensibles sur ses citoyens, Grindr recueillant notamment des informations sur la localisation, l'âge, les préférences sexuelles et l'état sérologique des personnes inscrites. Pour rappel, l'administration américaine a adopté au cours de l'été 2018 de nouvelles mesures renforçant les mécanismes de contrôle des investissements étrangers pour des raisons de sécurité nationale dans le cadre de la loi FIRRMA ([voir brèves du 25 juin 2018](#)).

## Relations Canada-Chine: la Chine bloque une deuxième société canadienne exportatrice de colza

Le 26 mars 2019, les douanes chinoises ont annoncé la suspension des exportations du colza par la société canadienne *Vieterra Inc*, qui est le deuxième exportateur du colza canadien soumis au blocage chinois après la suspension de l'exportateur *Richardson International Limited* le 1er mars ([voir brèves de la semaine du 4 mars 2019](#)). Le ministère des Affaires étrangères ainsi que le ministère du Commerce chinois ont affirmé que les mesures prises par la Chine relèvent de « précautions normales de mise en quarantaine, qui sont scientifiques et raisonnables, et sont en conformité avec les lois et réglementations chinoises ainsi que la pratique internationale ». Dans le même temps, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a appelé que le Canada à « prendre des mesures concrètes pour corriger ses erreurs ».

[Lire la conférence de presse du ministère des Affaires étrangères](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## INDUSTRIE ET NUMERIQUE

### **Industrie : la Chine promet de réduire l'intervention de l'Etat dans le secteur industriel et d'ouvrir son secteur manufacturier aux étrangers (Miao Wei)**

A l'occasion du China Development Forum qui s'est tenu le 23 mars 2019, le ministre chinois de l'industrie et des technologies de l'information, Miao Wei, a annoncé une réduction des interventions gouvernementales directes dans le secteur industriel, ainsi qu'une plus grande ouverture du secteur manufacturier aux entreprises étrangères.

Cette annonce vise à apaiser les relations sino-américaines. En effet, au cœur de la guerre commerciale se trouve le plan industriel chinois China Manufacturing 2025 (CM2025) que les Etats Unis accusent de créer des distorsions de marché et de justifier un traitement discriminatoire envers les entreprises étrangères. Pour mémoire, CM2025 a pour objectif de faire de la Chine une puissance high tech. Il repose à cet effet sur les finances publiques pour soutenir le développement de 10 secteurs stratégiques. Depuis le début de la guerre commerciale, la Chine tente de démontrer des signes d'ouverture afin de mettre fin aux accusations américaines. A titre d'exemple, elle a annoncé en 2018 la suppression d'ici 2022 de l'obligation de coentreprise dans le secteur automobile. De plus, à l'occasion des Lianghui, le terme "CM2025" n'a pas été cité. Cependant, cela ne veut pas dire que le pays renonce à ses ambitions. Les gouvernements locaux continuent de soutenir massivement les 10 secteurs stratégiques identifiés dans le plan CM2025. Ce mois-ci, la province de Henan a publié un plan de 3 ans pour l'intelligence artificielle, s'engageant à soutenir les projets locaux dans ce domaine. Par ailleurs, au niveau national, la Chine repose sur une baisse des taxes pour stimuler son secteur industriel et renforcer sa profitabilité. Selon le bureau national des statistiques, entre janvier et février 2019, les profits des entreprises industrielles ont baissé de 14% en glissement annuel, soit la plus grande baisse de profits enregistrée depuis 2011. La baisse de la TVA de 3 point de pourcentage prévue par le gouvernement pour le secteur est censée permettre à ces industries d'améliorer leur marge de profitabilité.

### **Automobile: la Chine réduit ses subventions aux véhicules électriques**

Les primes à l'achat concernant les voitures à énergie nouvelle (hybride et électrique) seront réduites de 50% cette année par rapport au niveau qui était le leur en 2018, dans la perspective de leur suppression totale en 2020. Ainsi, la subvention pour l'acquisition d'une voiture entièrement électrique d'une autonomie supérieure à 400 km sera ramenée à 25 000 RMB (3 300 EUR) contre 50 000 RMB (6 603 EUR) auparavant. Par ailleurs, les conditions d'obtention de ces subventions ont été durcies: pour ouvrir le droit à cette prime à l'achat, un véhicule devra afficher une autonomie d'au moins 250 km, contre seulement 150 km auparavant. De même, les autorités régionales et provinciales ont été invitées à cesser également leurs propres subventions aux véhicules électriques, pour se concentrer plutôt sur le financement des infrastructures de rechargement. L'objectif des autorités est d'obliger les constructeurs à se montrer plus innovants et concurrentiels.

Pour mémoire, la Chine a pour ambition de devenir leader dans le domaine de véhicules à énergies à nouvelles. Ce secteur fait partie des 10 secteurs stratégiques identifiés par son plan industriel China Manufacturing 2025. Pour favoriser le développement de ce secteur, la Chine a mis en place dès 2016 un système de primes à l'achat. Cela a permis un essor rapide des voitures électriques et hybrides. Entre 2017 et 2018, les ventes de ces véhicules ont augmenté de 62%. Les véhicules à énergies nouvelles représentaient 4% du marché chinois en 2018. Malgré la baisse des subventions à l'achat, les autorités devraient continuer à soutenir le développement de l'automobile électrique en imposant

des quotas de production de véhicules "verts" aux constructeurs, tout en maintenant des avantages (obtention largement facilitée d'une plaque d'immatriculation, par exemple) pour les acheteurs.

### **TIC : ZTE a enregistré des pertes de 1 Md USD (890 M EUR) en 2018**

Le quatrième équipementier télécom au monde a subi d'importantes pertes en 2018, en grande partie liées aux sanctions américaines dont l'entreprise a fait l'objet.

Pour mémoire, en avril 2018, les autorités américaines avaient interdit aux entreprises américaines de vendre leurs produits à ZTE. L'entreprise chinoise était accusée de ne pas avoir sanctionné ses employés qui avaient détourné l'embargo américain sur l'Iran et la Corée du Nord. ZTE, dépendant de Qualcomm pour la fourniture de circuits intégrés, s'était alors retrouvé en grande difficulté. Elle avait notamment dû arrêter ses activités d'avril à juillet 2018. Au final, l'équipementier a pu avoir de nouveau recours à ses fournisseurs américains après avoir payé une amende de 1,4 Md USD (1,24 Md EUR).

Néanmoins, les activités de ZTE risquent d'être toujours restreintes aux Etats-Unis. Un groupe bipartisan de parlementaires américains a déposé, le 16 janvier 2019, à la Chambre des représentants et au Sénat une proposition de loi demandant au Président des États-Unis d'interdire aux « entreprises chinoises de télécommunications qui violent les sanctions américaines ou les dispositions américaines de contrôle des exportations » de s'approvisionner en composants américains.

### **Economie numérique : des géants du numérique et des constructeurs automobiles chinois s'allient pour mettre en place une coentreprise capable de rivaliser avec Didi dans le secteur des VTC**

Les numéros un chinois du e-commerce et des réseaux sociaux, Alibaba et Tencent, l'enseigne de distribution d'électroménagers Suning et plusieurs constructeurs automobiles dont Chang'an (partenaire de PSA pour la production de la DS en Chine), FAW et Dongfeng Motor (partenaire de PSA et Renault en Chine) ont mobilisé 1,5 Md USD (1,33 Md EUR) pour créer une coentreprise dédiée aux services de mobilités. Leur objectif est de développer une plateforme capable de concurrencer la prédominance de Didi dans ce secteur. Liés par un « accord-cadre de coopération stratégique » depuis décembre 2017, les constructeurs automobiles Chang'an, Dongfeng et FAW auront chacun 15% dans cette coentreprise qui aura un focus sur les énergies nouvelles. Suning aura 19% pendant qu'Alibaba et Tencent se partageront le reste des parts avec d'autres fonds.

En Chine, le secteur du transport à la demande est évalué à 23 Mds USD (20 Mds EUR), selon le cabinet de conseil américain Bain & Co. Didi détiendrait 90% de ce marché. Mais le géant chinois du VTC est mis en difficulté ces derniers mois. L'entreprise a été critiquée suite aux meurtres de deux passagères survenus en mai puis août 2018. En février 2019, Didi a annoncé la suppression de 15% de ses effectifs. Cela correspond à environ 2 000 postes. Ces suppressions d'emplois s'inscrivent dans un projet de restructuration de l'entreprise et ne toucheront pas les professions liées au cœur de métier de Didi, soit la réservation de véhicules. L'entreprise s'est par ailleurs engagée à recruter 2 500 personnes cette année dans le domaine des technologies liées à la sécurité, la gestion des chauffeurs, l'ingénierie ou les opérations internationales.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

### **Aviation : Retrait du certificat de navigabilité du Boeing 737 Max 8 par la CAAC et commande record pour Airbus en Chine**

L'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) a décidé de retirer à Boeing le certificat de navigabilité des 737 MAX 8. Concrètement, les appareils, déjà cloués au sol depuis le 11 mars suite au crash du vol d'*Ethiopian Airlines*, sont désormais formellement interdits d'accès au marché chinois jusqu'à nouvel ordre. Cette décision de la CAAC obligera Boeing à obtenir une nouvelle certification par les autorités chinoises pour que son appareil puisse continuer à être exporté et exploité en Chine, sans oublier les conséquences commerciales et industrielles pour l'avionneur et ses partenaires, y compris pour les compagnies chinoises (20% des appareils livrés à ce jour). Cependant, la décision de la CAAC n'est officiellement connue que depuis le 26 mars, c'est-à-dire au lendemain de l'accord signé à Paris le 25 mars entre Airbus et la *China Aviation Supplies Holding Company* (CASC) lors de la visite du Président chinois en France. Pour rappel, cet accord consiste en un parquet de 300 avions, dont 10 appareils A350 et 290 avions de la famille A320 (appareils directement concurrents de la gamme 737 de Boeing). Il est vraisemblable que la crise que traverse Boeing a profité à Airbus. Par ailleurs, dans le contexte de négociation d'un nouveau contrat avec l'avionneur américain, attendu comme l'un des délivrables majeurs aidant à contribuer à atténuer le différend commercial avec les Etats-Unis, la Chine pourrait tirer parti de la situation actuelle pour exiger de nouvelles contreparties, en soutien au développement de son industrie indigène.

### **Développement durable : couverture limitée dans la presse chinoise des sujets environnementaux évoqués pendant la visite du Président chinois en France.**

Parmi l'abondante couverture médiatique de la visite d'Etat du Président XI Jinping en France, l'agence Chine Nouvelle (*Xinhua*) mentionne les questions environnementales dans un article relatif au discours du Président chinois pour la clôture du séminaire franco-chinois sur la gouvernance mondiale. M. XI Jinping a appelé de ses vœux « à accélérer [la coopération franco-chinoise] dans les secteurs d'avenir tels que la production « verte » [...] et le développement urbain durable, à renforcer la coopération bilatérale sur les changements climatiques en mettant en œuvre l'Accord de Paris dans toutes ses dimensions et à faire du sommet des Nations Unies sur le climat un succès ».

### **Développement durable : réunion de haut niveau des « Amis de l'Accord de Paris » à l'Université Tsinghua à Pékin les 25 et 26 mars.**

L'Institut pour les objectifs de développement durable de l'Université Tsinghua à Pékin a organisé du 25 au 26 mars une réunion de haut niveau des « Amis de l'Accord de Paris » à laquelle ont participé Mme Laurence Tubiana, ancienne ambassadrice française pour le climat, M. ZHAO Yingming, Vice-Ministre de l'écologie et de l'environnement, et M. XIE Zhenhua, Doyen de cet institut et ancien négociateur chinois pour le climat. Le groupe des « Amis de l'Accord de Paris » est une plate-forme d'échanges non gouvernementale et non officielle ayant pour objectifs de contribuer à la mise en œuvre de l'Accord de Paris ainsi qu'à la recherche de solutions pour un développement sobre en carbone.

## **Développement durable : visite de la Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique du 19 au 24 mars en Chine.**

Mme Cristiana Paşca Palmer, Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique, a effectué un déplacement en Chine du 19 au 24 mars. Elle a rencontré M. LI Ganjie, Ministre de l'écologie et de l'environnement, à Pékin le 20 mars puis s'est rendue du 21 au 24 mars à Kunming dans le cadre de la préparation de la 15<sup>ème</sup> Conférence des Parties (CoP15) « Biodiversité » qui se tiendra dans cette ville fin 2020. Les échanges entre Mme Paşca Palmer et les autorités chinoises ont porté entre autres sur les dates exactes de la CoP15 (octobre/novembre 2020).

## **Energie / Transports : priorité au développement de la filière « mobilité hydrogène » en Chine**

Le 16 mars, M. GUO Wei, directeur adjoint du Bureau de la recherche du Conseil des affaires d'Etat, a indiqué en conférence de presse que le rapport de travail du gouvernement présenté pendant les assemblées parlementaires annuelles (« *Lianghui* ») avait été révisé pour y inclure un volet sur le développement prioritaire de la filière hydrogène. Durant les *Lianghui*, M. YIN Tongyue, membre de l'Assemblée nationale populaire et président du groupe automobile *Chery* (fabricant notamment des bus à hydrogène), avait présenté un autre rapport proposant plusieurs mesures pour promouvoir le développement de l'hydrogène en Chine, parmi lesquelles l'inscription du développement de l'hydrogène comme stratégie prioritaire et l'augmentation des subventions pour ce secteur.

Pour mémoire, le développement des véhicules à énergie nouvelle fait partie des objectifs du gouvernement chinois inscrit dans le plan stratégique « Made in China 2025 » et dans les objectifs du 13<sup>ème</sup> plan quinquennal (2016-2020). Dans ce contexte, l'agence de presse *Chine nouvelle (Xinhua)* a fait état le 20 mars d'un plan d'investissement de 596 M EUR en faveur de la filière hydrogène dans la municipalité de Chongqing.

Lire aussi la brève, dans la rubrique « Industrie et numérique » de cette semaine, sur la réduction des subventions aux véhicules électriques.

## **Transports : le Ministère des transports annonce un plan de réduction des coûts logistiques**

Le 28 mars, le Bureau d'information du Conseil des affaires d'Etat a organisé une conférence de presse sur « l'amélioration de l'efficacité du réseau de transport intégré et la réduction du coût des transports et de la logistique ». Au cours de cette présentation, M. WU Chuncheng, Directeur du département de la recherche du Ministère des transports (MoT), a présenté plusieurs mesures ambitieuses de son Ministère pour atteindre ces objectifs. D'abord, le MoT entend promouvoir la construction d'un « réseau de transport tridimensionnel de haute qualité » incluant la construction d'une vingtaine de corridors, d'une trentaine de hubs logistiques et d'une vingtaine de hubs de passagers, et rationaliser les systèmes de péages sur les voies express. Il prévoit aussi d'accélérer l'intégration des systèmes de transports. Concrètement, le fret ferroviaire et fluvial sera encouragé. Des projets pilotes de transport multimodal seront mis en place et le transport intermodal de fret devrait augmenter de plus de 15%.

Enfin, le Ministère des transports souhaite aussi améliorer l'organisation générale du secteur des transports. Le Ministère évalue à 120,9 Mds de CNY (env. 16 Mds EUR) les gains attendus de ces mesures pour l'ensemble du secteur.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## HONG KONG et MACAO

### Commerce : Signature le 26 mars d'un accord de libre-échange et d'investissement entre Hong Kong et l'Australie

Hong Kong et l'Australie, tous deux membres de l'APEC, ont signé le 26 mars un accord de libre-échange et un accord d'investissement. Ces accords devront à présent être ratifiés avant d'entrer en vigueur. 6 ALE sont déjà en vigueur entre Hong Kong et la Chine (2003), la Nouvelle-Zélande (2010), l'AELE (2011), le Chili (2012), Macao (2017), la Georgie (2018). Deux négociations sont par ailleurs conclues avec les Maldives et l'ASEAN. Il n'apporte guère d'évolution sur le plan tarifaire pour les exports australiens de biens ou de services (10 Mds USD), le marché hongkongais étant déjà ouvert. En revanche, il modernise l'accord de protection des investissements de 1993 entre l'Australie et Hong Kong et augmente le seuil existant pour le contrôle des investissements hongkongais dans des secteurs non sensibles;

### Commerce : Chute des exportations de Hong Kong de -0,4% en janvier 2019 (ga) et -5,8% en décembre.

### Aviation : Cathay Pacific annonce la reprise de HK express pour 628 M USD

Suite aux discussions officialisées le 5 mars dernier, Cathay Pacific, qui a publié des résultats positifs en 2018 (293 M USD) pour la première fois depuis trois ans, a confirmé le rachat de HK Express au groupe chinois HNA. L'opération, estimée à 628 M USD, devrait être finalisée d'ici le 31.12.2019.

### Banques : premières licences de banque virtuelle délivrées à Hong Kong le 27 mars 2019

La Hong Kong Monetary Authority (HKMA) a annoncé le 27 mars avoir délivré les premières licences de banque virtuelle à Livi VB Limited, SC Digital Solutions Limited et ZhongAn Virtual Finance Limited avec effet le même jour. Les premiers services offerts sont attendus dans les six- à neuf prochains mois.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

### Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



**Auteur :** S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

**Adresse :** N°60 Tianzulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

**Rédigé par :** Hannah Fatton, Camille Bortolini, Furui Ren, Anne-Victoire Maizière, Antoine Bernez, Lianyi Xu, Jean-Philippe Dufour, Dominique Grass

**Revu par :** Estelle Jacques, Pierre Martin, Jean-Philippe Dufour

**Responsable de publication :** Philippe Bouyoux